



AS Cotonou championne de la phase aller !



Le Journal de

NOTRE ÉPOQUE

Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité
Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007

www.notreepoque.bj

N° 90 du Lundi 03 Février 2020



VISITE CE WEEKEND DE L'USINE BLUE SKIES ET DU CHANTIER DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU CAMP MILITAIRE

P.3

Patrice Talon définitivement sur le terrain



Santé

Le gouvernement chinois a une pleine confiance et totale capacité de gagner la guerre contre le coronavirus

P. 6

Abomey-Calavi Pléiade

La nouvelle mandature sur les rails

P.2

Brexit

P.6

« Nous avons perdu un membre de notre famille » selon Josep Borrell et Michel Barnier

Présentation de vœux au Ministère de l'énergie

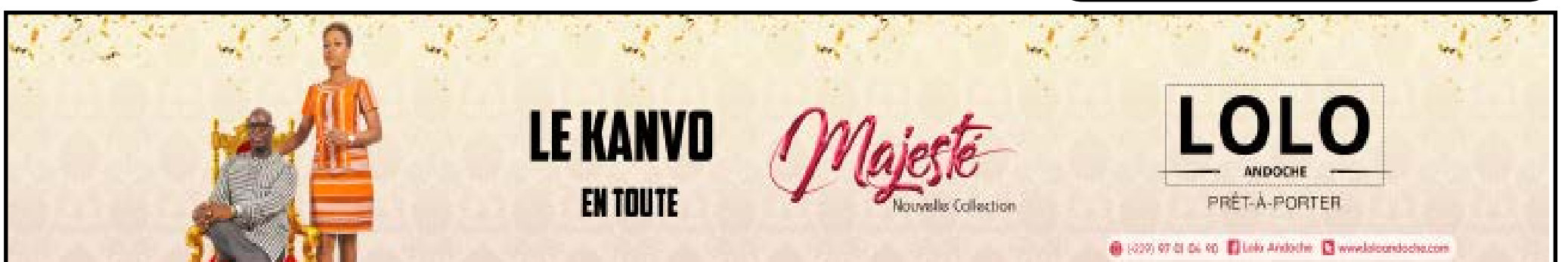
P.2

Dona Jean-Claude HOUSSOU communique avec son personnel

Angleterre

Une récompense pour Steve Mounié

P.10



TENDANCES ACTUELLES

Violences chez les adolescents et jeunes : quelles sont les causes et comment y remédier

Ces deux dernières semaines, plusieurs cas de violences perpétrées par des jeunes ont été signalés dans la sous-région. Plusieurs victimes des cas enregistrés sont décédées des suites de coups de poignard mortels reçus. Un élève qui poignarde son professeur, un autre qui poignarde son camarade, un autre jeune qui poignarde son camarade en plein marché. A quoi pouvons-nous imputer cette vague de violence qui monte au niveau des adolescents et jeunes. Il est inadmissible qu'on en arrive à ôter la vie de son prochain pour des faits assez simples sinon banals. Cette montée de violences doit interpeller les parents sur la façon d'éduquer leurs enfants. Plusieurs facteurs favorisent cette montée de violences chez les jeunes et adolescents.

On peut citer :

- Le manque de surveillance au niveau des parents (ils n'accordent pas du temps aux enfants parce que très occupés).L'enfant est presque livré à lui-même.

- Le laxisme des parents (ils font preuve de laisser-aller et d'extrême tolérance). Ce comportement des parents conduit leurs enfants à se donner certaines libertés comme fumer, boire et autres.

- Absence de communication entre les parents et les enfants. Les parents ne savent ni de quoi est fait le quotidien de leurs enfants ni qui ils fréquentent ce qui ne leur permet pas de les recadrer.

- L'alcoolisme, le tabagisme et la consommation de substances illicites de façon précoce. Le fait de consommer des substances qui les met dans des états seconds favorisent l'utilisation de la violence.

- Un environnement violent. Lorsque l'enfant est issu d'un milieu violent où il est témoin de violences tout le temps, cela le prédispose à la violence. Il a toujours vu la violence et il en fera usage.

- Le faible niveau d'instruction, les échecs scolaires répétés , l'attrait du gain facile poussent certains enfants vers la délinquance.

De tout ce qui précède il apparaît que le comportement et la façon d'éduquer des parents influent sérieusement sur la vie de leurs enfants. Il urge alors que les parents revoient la façon d'éduquer leurs enfants. Il est vrai que la crise économique et la morosité poussent certains parents à chercher plusieurs cordes à leurs arcs afin de s'en sortir. Mais à quoi cela rime-t-il si au bout de leurs efforts ils ne trouvent pas le réconfort parce que leurs enfants sont délinquants. Trouver le juste milieu doit être la priorité de tous les parents. Se battre pour les enfants tout en ayant un regard sur eux.

Accordez du temps à vos enfants, ayez un regard sur leur mode de vie et leurs fréquentations cela vous évitera à coup sûr certaines situations désagréables.

Karimath Fomilayo LAWANI



Édité par GEEK BENIN

Directeur de publication délégué

Prudence SEKODO
95 692 885

Conseillers éditoriaux

Elias BEHANZIN
Léon KOBOUDE
Luc Aimé DANSOU

Directeur de la rédaction

Hervé Prudence HESSOU

Rédacteur en chef

Jesdias LIKPETE

Rédaction

Ambroise AMETOWONA

Desk Sport

Gaël HESSOU
Aubin Monge BANKOLE
Rogerio APLOGAN

Correspondant

Kanon NONDICHAO
(Abomey)
Aristide ABIDJO (Lomé)

Service Commercial

Sidoine YEHOUESSI
(95 814 065)

Présentation de vœux au Ministère de l'énergie

Dona Jean-Claude HOUSSOU communique avec son personnel



Chose promise chose due ! Malgré son calendrier assez chargé et ses multiples occupations républicaines, le ministre de l'énergie Dona Jean-Claude HOUSSOU a tenu à présenter en personne ses vœux, les meilleurs pour

cette nouvelle année à tout le personnel de son ministère. C'est ainsi que l'après-midi de ce vendredi 31 janvier 2020 à partir de 16h30, a été retenu pour sacrifier à la tradition. Cadres à divers niveaux et personnel de res-

Ministère de l'Energie

Le budget 2020 lancé pour impacter 523 localités



C'est parti pour l'exécution du budget 2020 au ministère de l'Energie. En marge de la revue du Plan de travail annuel au titre de l'année 2019 à l'Infosec, ce jeudi 30 janvier 2020, le ministre Dona Jean-Claude HOUSSOU a donné le top de la consommation des ressources affectées à son département. Au total, 45 milliards de francs Cfa sont mis à la disposition du ministère de l'Energie pour assurer aux popu-

lations la disponibilité du courant électrique en quantité, en qualité, à temps et à moindre coût. Au titre des projets, le ministère entend lancer la construction de 2 centrales thermiques respectivement de 25 MW et 120MW à Maria-Gléta, le démarrage effectif des travaux de construction de la première centrale solaire 25 mégawatts étendue à 50 mégawatts grâce à un financement complémentaire de l'Afd. Outre

cela, le ministère de l'Energie lancera des travaux de normalisation, densification et d'extension des réseaux de distribution de la Sbee dans les quartiers périphériques des grandes villes que sont Cotonou, Parakou, Natitingou et Porto-Novo. Le programme d'accès durable et sécurisé du Bénin à l'énergie électrique s'ajoutera aux chantiers à ouvrir par le Numéro 1 de l'Energie au Bénin pour impacter 523 localités en 2020. Ainsi, fidèle à ses habitudes au démarrage de chaque année budgétaire, le ministre Dona Jean-Claude HOUSSOU a remis des lettres de missions aux gestionnaires de crédits de son département en vue d'évaluer leurs performances en fin d'exercice. Ces lettres de missions, leur a-t-il spécifié, doivent être des outils de responsabilisation et d'évaluation de la performance de l'agent public gestionnaire de l'argent public. « Chaque gestionnaire devra, à son tour, décliner sa lettre de mission en contrats d'objectifs qui seront adressés aux directeurs techniques et chefs de service à l'effet de faciliter l'exécution du Plan de Travail Annuel (PTA) », a-t-il ajouté.

JCI Abomey-Calavi Pléiade

La nouvelle mandature sur les rails

Le président 2020 de la Jeune chambre internationale (JCI) Abomey-Calavi Pléiade et son équipe, entourés du parrain du mandat, du parrain de la cérémonie, du représentant de la présidente de la JCI Bénin ont lancé, ce samedi 1er février au complexe Le Privilège à Aconville officiellement leur mandat qui sera riche en activités communautaires pour faire passer un cap à cette organisation locale.

C'est parti!!! Pendant 52 semaines, les hommes et femmes, membre de la Jeune chambre internationale (JCI) Abomey-Calavi Pléiade vont se donner la main pour œuvre à opérer un changement positif dans la commune d'Abomey-Calavi. Le Top du mandat 2020 de cette organisation locale a été donné ce samedi lors d'une cérémonie fort simple mais riche en couleurs. Et selon Flavien Atchadé, directeur du projet de lancement de mandat, cette toute première activité dénommée Be pléiade «est une activité officielle de la JCI Abomey-Calavi pléiade». Elle marque le début du mandat des différentes équipes de notre organisation commune. «En 2020, comme par le passé nous continuerons à opérer des changements positifs dans nos communautés et pour ce faire, JCI Abomey-Calavi Pléiade a décidé de s'investir autour du thème fédérateur "LET'S CHANGE COURSE" afin d'apporter la joie et le bonheur à ses membres et contribuer efficacement au développement de nos communautés», a relevé le président 2020 de la JCI Abomey-Calavi Pléiade Odilon Dessouassi. C'est pourquoi, il «donne ma disponibilité et sollicite votre engagement dans un esprit d'équipe pour rendre vivante et attractive notre belle organisation». A l'en croire, "LET'S CHANGE COURSE" en 2020, «c'est devenir la référence et l'exemple pour ses semblables», «c'est être entreprenant, imaginatif et innovateur dans nos actions», «c'est donner une priorité à "la ponctualité".

Innover pour impacter
Il a exhorté les membres de son Comité directeur local

et les membres de l'organisation à respecter l'heure de démarrage des réunions, des activités et des événements. Etant empêché, le parrain du mandat s'est fait représenter par Baudouin Agbogbo. Ce dernier a expliqué que si le parrain a accepté d'accompagner la JCI Abomey-Calavi Pléiade, c'est parce qu'il a réalisé que les défis auxquels les communautés à la base font face, sont immenses et bien grands. Mais, il estime que «les valeurs dont votre succès dépend, à savoir : le travail, l'excellence, l'honnêteté, le courage et le respect des règles, la tolérance et l'amour, la loyauté et le patriotisme, sont anciennes». Alors «je vous prie d'ovationner pour vous-mêmes, car vous avez le mérite d'oser et de poser des actes concrets pour un mieux-être de la communauté depuis la création de votre organisation en 2011».

Respect des principes

Fadel Kabassi, parrain de la cérémonie va, pour sa part féliciter les membres de cette organisation

locale pour «cet engagement volontaire et bénévole» qui représente pour lui «l'expression même des qualités de cœur qui devraient habiter tout être humain». Ensuite il les a exhorté à la sympathie mutuelle, à l'auto discipline et l'auto motivation face au surplace, au découragement et au stress qui vont être leur compagnie quotidienne. Pour le vice-président national région 7 et représentant de la présidente nationale, Cossi Hilaire Damasoh, l'organisation a des valeurs, fonctionne sur des principes, des règles et des pratiques. Alors, selon lui, chaque membre est appelé à les respecter et les faire respecter et à être de vrais ambassadeurs de "LET'S CHANGE COURSE" thème du mandat 2020 afin que par vos actions vous apporterez le sourire à tous les citoyens béninois et donner de l'espoir à la prochaine génération. A noter qu'au cours de cette cérémonie, le secrétaire général de JCI Abomey-Calavi Pléiade a exposé les activités et les grands axes d'orientation de l'organisation au cours du mandat 2020.



Politique / Gouvernement au contact de la population

Le ministre Alain Orounla lance le GCP dans les Collines

Dassa, 31 Janv. (ABP) – Le ministre de la communication et de la poste, en sa qualité de porte parole du gouvernement, a lancé jeudi à Dassa, la mission républicaine de sensibilisation des populations dénommée, Gouvernement au contact des populations (GCP), qui s'est poursuivie dans les communes de Bantè et Savalou, a constaté l'ABP.



L'initiative, prévue pour se dérouler toutes les deux semaines sur l'ensemble du territoire national, vise à mieux informer les populations sur les réalisations du gouvernement. Elle se justifie par la nécessité d'exposer aux populations, les réalisations concrètes opérées à l'avènement de l'administration

Talon depuis 2016, « sans tambour ni trompette », dans maints domaines vitaux, indique-t-on. A ses premières étapes de Dassa, Bantè et Savalou, le GCP a regroupé dans chacune de ces localités, toutes les couches sociales, venues suivre avec intérêt le point des différentes réalisations, les réformes impératives opé-

rées par l'actuel gouvernement, après trois (03) ans d'exercice du pouvoir. A l'occasion, le ministre Orounla a recueilli les doléances des populations à la base. Pour M. Orounla, le gouvernement n'ayant pas la science infuse et ne pouvant pas tout savoir, le GCP se veut la tribune des frustrés et des heureux du pouvoir actuel. Loin d'être une campagne, cette mission républicaine, précise-t-on, résulte de la volonté du gouvernement du Président Patrice Talon, de faire toucher du doigt aux populations de chaque localité, les réalisations qui impactent leur vie, depuis 2016. Une démarche appréciée par des leaders d'opinion, représentants des jeunes, des femmes et têtes couronnées, à chacune des étapes de Dassa, Bantè et Savalou.

ABP/IA

Visite ce weekend de l'usine Blue Skies et du chantier de construction du nouveau camp militaire

Patrice Talon définitivement sur le terrain



Matinée laborieuse pour l'infatigable artisan du développement du Bénin du Nouveau Départ.

Patrice Talon a foulé ce samedi 1er février 2020 la terre de la commune d'Allada qui a consa-

cré sa réputation de Agbonnon. Il a effectué une visite à l'usine Blue Skies Benin, une entreprise de production de salades et produits dérivés de fruits. Cette entreprise anglaise opérationnelle au Bénin depuis fin 2019 et employant déjà 180 béninois, doit son implantation à l'amélioration du climat des affaires et aux réformes en faveur de l'investissement.

Visiblement très satisfait de l'installation en un temps record de cette l'usine, Patrice Talon a adressé ses chaleureuses félicitations aux promoteurs et les

a assuré de l'accompagnement du Gouvernement béninois. Comme il en a désormais pris l'habitude, le chef de l'État s'est déplacé en personne pour toucher du doigt l'impact des actions et des réformes du PAG dans le quotidien des populations.

Allada ne sera donc pas en reste du développement car la présence de cette usine moderne permettra à terme la création de près de 1500 emplois dans la région.

Le chantier de la nouvelle caserne militaire d'Allada évolue à grands pas ; Agbonnon apprécie.

Elections Communales et locales

Voici le calendrier électoral

ÉLECTIONS COMMUNALES DU 17 MAI 2020			
CALENDRIER ÉLECTORAL			
N°	ACTIVITÉS	DÉBUT	FIN
1	Publication du tableau de répartition du nombre de sièges à pourvoir par circonscription électorale	03/01/2020	03/01/2020
2	Publication de la liste des pièces à fournir par candidat aux élections	03/01/2020	03/01/2020
3	Réunion avec les partis politiques	03/01/2020	03/01/2020
4	Réunion avec les autres parties prenantes au processus électoral (Ministères concernés impliqués dans l'organisation du scrutin, Organisations de la Société civile, Médias...)	03/01/2020	03/01/2020
5	Accréditation des observateurs	03/01/2020	03/01/2020
6	Allocation de lancement de l'enregistrement des déclarations de candidatures aux élections	03/01/2020	03/01/2020
7	Lancement de l'appel à candidature aux postes d'agents électoraux	03/01/2020	03/01/2020
8	Enregistrement des déclarations de candidatures aux élections	03/01/2020	03/01/2020
9	Enregistrement des candidats aux postes d'agents électoraux	03/01/2020	03/01/2020
10	Réception officielle de la Liste Électorale Permanente Informatisée (LEPI)	03/01/2020	03/01/2020
11	Publication des listes des candidats retenus pour participer aux élections	03/01/2020	03/01/2020
12	Publication des listes des agents électoraux (PFC, CA, ACA et MPP) retenus	03/01/2020	03/01/2020
13	Réunion avec les partis politiques en vue pour le tirage au sort et le positionnement des logos sur le bulletin unique	03/01/2020	03/01/2020
14	Publication de la liste des centres et des postes de vote	03/01/2020	03/01/2020
15	Déploiement des matériels électoraux	03/01/2020	03/01/2020

N°	ACTIVITÉS	DÉBUT	FIN
16	Réunion du bureau de scrutin unique des partis politiques en vue	03/01/2020	03/01/2020
17	Allocation de lancement officiel de la campagne électorale	03/01/2020	03/01/2020
18	Delivrance du formulaire de vote par procuration	03/01/2020	03/01/2020
19	Réunion des bureaux de mission aux PFC et CA	03/01/2020	03/01/2020
20	Campagne électorale	03/01/2020	03/01/2020
21	Départ des Coordinateurs d'Accréditation, de leurs Assistants et du staff de mission	03/01/2020	03/01/2020
22	Formation des PFC, CA et ACA	03/01/2020	03/01/2020
23	Formation des MPP	03/01/2020	03/01/2020
24	Départ de signature des candidats aux postes de membre de poste de vote dans les registres mis à la disposition des Observateurs et le Secrétariat	03/01/2020	03/01/2020
25	Déploiement du matériel électoral sensible	03/01/2020	03/01/2020
26	Allocation officielle de lancement du scrutin	03/01/2020	03/01/2020
27	Déroulement du scrutin	03/01/2020	03/01/2020
28	Allocation des centres contenant les résultats	03/01/2020	03/01/2020
29	Transmission des centres contenant les résultats à la Cour Supérieure	03/01/2020	03/01/2020
30	Présentation et publication des résultats définitifs des élections	03/01/2020	03/01/2020
31	Parlement des agents électoraux	03/01/2020	03/01/2020
32	Fin de l'évaluation des élections communales	03/01/2020	03/01/2020
33	Publication du rapport général des élections	03/01/2020	03/01/2020

Fait à Cotonou, le 28 janvier 2020



Editorial

Les ODD et le Bénin

Les objectifs de développement durable ODD encore appelés objectifs 2030 sont une réponse aux insuffisances des OMD (objectifs du millénaire pour le développement). En effet les OMD avaient été mis en application de 2000 à mi 2015. Les ODD ont été adoptés en septembre 2015. Les ODD sont un nouvel agenda de développement durable pour accélérer à l'horizon 2030 la transition vers le développement économique, social et environnemental. Il faut noter que les OMD ne concernaient pas tous les pays et ne prenaient en compte que l'aspect social. Les ODD sont au nombre de 17 alors que les OMD étaient au nombre de 8. Les cinq principes des ODD sont :

- l'universalité (tous les pays sont concernés),
- l'approche intégrée (les dimensions économique, sociale et environnementale ont été pris en compte)
- Ne laisser personne de côté (s'engager à ne laisser personne de côté)
- Responsabilité partagée (nécessité d'impliquer tout le monde)
- Recevabilité (Nécessité de rendre compte)

Les ODD qui prennent fin en 2030 définissent pour les 15 prochaines années le sentier de développement pour un monde plus durable.

Il faut noter que les réformes entreprises par le gouvernement de Athanase Guillaume Patrice Talon président du Bénin se basent pour la plupart sur les ODD. Beaucoup d'ateliers sont fait au Bénin depuis l'avènement des ODD afin de faciliter son appropriation. Les OSC et autres organismes de l'État sont outillés pour accompagner l'État dans l'atteinte des ODD.

HPH

Dans la suite de son périple de ce samedi 1er février 2020 à Allada, Patrice Talon a effectué une visite inopinée sur le chantier de construction de la nouvelle caserne militaire qui abritera bientôt les éléments des forces armées béninoises. Étendu sur plus de 60 hectares, ce vaste chantier d'infrastructures

modernes opéré par l'entreprise chinoise Poly Technology évolue à un rythme soutenu afin de tenir dans le délai requis. Agbonnon a plus que jamais le coeur à l'ouvrage et les fruits de son PAG poussent désormais un peu partout comme des champignons sortant de terre.



UNION PROGRESSISTE / U.S.A (UP/USA)

17092 Head Ave, Hazel Crest, IL 60429, United States. Phone: +1 708 969 4060.

Réf : CP/SBF/PBF/UPUSA/001-0120

COMMUNIQUÉ

IL nous est revenu de constater que certains compatriotes de la diaspora, proches du régime défunt usent de tous les moyens pour jeter du discrédit sur les actions de développement menées par le régime du président Patrice Talon.

En effet, nul n'ignore leur soutien à la gestion scabreuse à l'ère du régime du "changement". Le bureau de l'Up/Usa invite les autorités américaines à la clairvoyance en vue de ne pas céder aux intoxications prétentieuses des individus mal intentionnés qui ne font qu'envenimer au quotidien l'opinion publique.

Enfin, Le bureau tout en réitérant son soutien indéfectible au gouvernement du Président Patrice Talon, l'invite à poursuivre les bonnes œuvres de développement socio-économique durable tout en poursuivant sa lutte contre la corruption et l'impunité en vue de la réalisation complète du PAG.

Le bureau fédéral UP/USA

LE DIALOGUE PARENT-ENFANT

Le moyen efficace de lutte contre les abus sexuels sur les enfants

Aujourd'hui les abus sexuels sur les enfants sont devenus très fréquents. Les enfants sont de plus en plus exposés dans presque tous les milieux qu'ils fréquentent (écoles, famille, aire de jeuxetc. Les abus sexuels étaient plus perpétrés sur des filles mais aujourd'hui le constat est là : même les petits garçons en sont victimes. Comment comprendre que des personnes normales puissent faire preuve d'autant de barbarie envers les enfants. Propulser les enfants dans un monde qui ne leur appartient pas, leur arracher leurs innocence de façon brusque et barbare, les sacrifier sur l'autel de la perversité sans penser aux conséquences. Mais le fait est là et il faut trouver le moyen de protéger les enfants. Certains enfants sont victimes sur une longue période sans que les parents s'en rendent compte. L'un des rôles pri-

mordiaux des parents est de protéger les enfants. Le dialogue parent-enfant est l'un des moyens qui peut aider à lutter contre les abus sexuels sur les enfants. Les parents doivent apprendre à parler à leurs enfants. Quelque soit le niveau intellectuel, le niveau de vie, la classe sociale et le poste occupé, le parent a l'obligation d'accorder du temps à son enfant. Parler à l'enfant et essayer de pénétrer son univers évitent certains drames à ces derniers. Le parent doit mettre son enfant en confiance de telle sorte qu'il puisse lui ouvrir son cœur sans crainte. Pénétrer le monde de l'enfant aide le parent à mieux l'éduquer puisqu'il appréhende facilement à travers les conversations les peurs, les défauts, les qualités de l'enfant. L'enfant qui discute aisément avec ses parents lui fera cas dès qu'il sera victime d'un attouchement, d'un comportement indécent de la part d'un

adulte insensé. Le parent doit profiter de ce dialogue pour apprendre à l'enfant à dire non quand une autre personne veut le déshabiller ou toucher certaines parties de son corps. Il faut expliquer les choses à l'enfant dans un langage d'enfant pour qu'il puisse comprendre. Écouter les enfants n'est pas chose aisée, il faut s'armer de patience et surtout faire preuve de bonne foi. Les parents qui ont pour habitude de rabrouer les enfants, de ne pas leur permettre de s'exprimer se retrouvent parfois au beau milieu de drames abracadabrantes. Ils deviennent des personnages passifs de spectacles macabres qu'ils auraient pu éviter juste en jouant pleinement leurs rôles. Être accusé par son propre enfant de n'avoir pas joué son rôle, de n'avoir pas pu le protéger est le pire cauchemar des parents. Parlez à vos enfants. Entrez dans leur monde, donnez leur l'opportunité



d'exprimer leurs craintes, de parler de leurs victoires, de leurs desirs, de leurs amis, de l'école et vous apprendrez à mieux les connaître. Les personnes sans cœur, les personnes avec des desirs sexuels obscènes, les prédateurs sexuels, les criminels sont dehors et rôdent. Il est vrai que le dialogue parent-enfant ne peut

tout régler dans cette histoire d'abus sexuels sur enfants car certains enfants sont violés par des inconnus rencontrés une première fois mais le dialogue peut faire en sorte que l'enfant dénonce à temps pour être prise en charge de façon rapide. Pour les enfants qui sont violés par des personnes de l'entourage

sur une longue période, le dialogue parent-enfant s'il est une habitude instaurée amènera l'enfant à dénoncer dès la première fois où il sera abusé. Ainsi les parents éviteront un drame et surtout un traumatisme au quel ils ne pourront faire face. Protégez vos enfants. Karimath Fomilayo Lawani.

La relation enseignant apprenant

Facteur de réussite comme d'échec

La relation entre l'apprenant et l'enseignant impacte le travail de l'apprenant en classe. Les enfants en année scolaire passent plus de temps à l'école qu'à la maison. L'enseignant est la représentation de la figure paternelle et maternelle en classe. L'enseignant ou l'instituteur a normalement pour rôle de donner le savoir, le savoir-faire et le savoir-être à l'apprenant. Les enseignants doivent pouvoir refléter les valeurs qu'ils voudraient voir chez les apprenants, ils doivent être un modèle. Il est du rôle de l'enseignant de susciter chez les enfants l'amour du travail, l'envie d'apprendre et surtout la joie de venir en classe. L'enseignant doit pouvoir être à

la fois ferme et accessible. Le comportement des enfants en classe dépend le plus souvent du comportement de celui qu'ils ont en face comme enseignant. L'enseignant doit pouvoir punir quand cela s'avère nécessaire sans abuser, de même quand l'enfant fait bien, il doit pouvoir l'encourager. Quels que soient les problèmes personnels de l'enseignant, dès l'entrée à l'école il doit être serein. Certains mots ou phrases prononcés par certains enseignants à l'endroit de leurs apprenants sont des causes de blocage et de frustration chez ces derniers. Des mots blessants ou punitions exagérées peuvent diminuer non seulement chez l'apprenant

l'envie de se rendre à l'école mais aussi diminuer son estime de soi, sa confiance en lui-même, en ses capacités. Il est des cas où l'enseignant a carrément de l'antipathie naturelle pour un de ces apprenants, il doit faire en sorte que ce ne soit pas visible sinon se sentant mal aimé par son enseignant l'apprenant aura du mal à être à l'aise en classe pour suivre. Cela pourrait non seulement être un blocage pour l'apprenant mais aussi une source d'échec. La bonne ambiance en classe facilite l'assimilation du cours chez les apprenants. Quand la confiance existe entre les apprenants et l'enseignant les apprenants en sortent gagnants. L'apprenant qui est terro-

risé par son enseignant ne pourra pas poser de questions en classe même s'il a des doutes, ce qui pourrait le faire régresser. La patience, l'impartialité, le respect, la tolérance, la maîtrise de soi sont des qualités que les enseignants doivent avoir. L'enseignement loin d'être un simple métier est l'un des plus importants. Si de par le passé, la fonction enseignante était l'une des plus respectées, l'une des plus nobles, on ne peut plus en dire de même aujourd'hui. Cette dévalorisation actuelle de la fonction enseignante est due aux comportements inacceptables de certains enseignants qui profitent de leurs statuts pour abuser de diverses manières de ceux dont ils ont

à charge l'éducation. Il arrive régulièrement que des enseignants harcèlent les apprenantes même celles qui n'ont pas 18 ans. Des cas d'apprenantes mises enceintes par leurs instituteurs ou enseignants sont légion. Certains vont jusqu'à faire redoubler les filles qui refusent leurs avances. Il faut normalement avoir la vocation pour faire ce métier qui d'ores et déjà est très difficile. Il est très difficile d'enseigner aujourd'hui à cause de la dépravation des mœurs, de la modernité, des réseaux sociaux et télé novelas qui font que les apprenants ont un comportement indigne. Il n'est pas rare aujourd'hui de voir des élèves filles harceler leurs pro-

fesseurs, des filles qui mettent mal à l'aise leurs enseignants à cause de leurs uniformes d'écoles trop sexy ou trop court. Les enseignants doivent pouvoir résister aux assauts de la modernité et de la dépravation, il y va de leurs intérêts. L'enseignement est un métier assez noble, seuls les enseignants peuvent redorer le blason en se comportant comme il faut et surtout en évitant les dérapages indignes.

Karimath Fomilayo LAWANI, Présidente de l'ONG Eduquons Autrement
Personne ressource : Docteur ANAGOU LARY Lucrèce : Pédiopsychiatre
Page facebook : Programme Eduquons Autrement

Code de déontologie de la presse béninoise

Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. ns des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin. Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics. Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont :

Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexacts publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la diffamation, l'injure et les accusations sans fondement.

Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct " ou d'un " direct ", d'éléments d'information ou de publicité.

Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste.

Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, oeuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Brexit

« Nous avons perdu un membre de notre famille » selon Josep Borrell et Michel Barnier

(Tribune libre conjointe du Haut Représentant pour les Affaires étrangères européennes Josep Borrell et du Chef négociateur de la task-force pour les relations avec le Royaume-Uni, Michel Barnier)



Le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne. Nous avons perdu un membre de notre famille. Ce fut un moment triste pour nous, pour les citoyens européens - et, en fait, pour de nombreux citoyens britanniques.

Néanmoins, nous avons toujours respecté la décision souveraine de 52% de l'électorat britannique, et nous attendons avec impatience de commencer un nouveau chapitre dans nos relations.

Mis à part les émotions, le 1er février s'est avéré être historique mais aussi peu dramatique. C'est en grande

partie grâce à l'accord de retrait que nous avons négocié avec le Royaume-Uni, qui nous a permis de garantir « un Brexit ordonné ». Celui qui - au moins pour l'instant - minimise les perturbations pour nos citoyens, les entreprises, les administrations publiques - ainsi que pour nos partenaires internationaux.

En vertu de cet accord, l'UE et le Royaume-Uni se sont mis d'accord sur une période de transition, jusqu'à la fin de 2020 au moins, au cours de laquelle le Royaume-Uni continuera à participer à l'union douanière et au marché unique de l'UE, et d'appliquer le droit de l'UE,

même s'il n'est plus un État membre. Au cours de cette période, le Royaume-Uni continuera également à respecter les accords internationaux de l'UE, comme nous l'avons clairement indiqué dans une note verbale à nos partenaires internationaux.

Donc, avec la période de transition en place, il y a un certain degré de continuité. Cela n'a pas été facile compte tenu de l'ampleur de la tâche. En quittant l'Union, le Royaume-Uni quitte automatiquement, mécaniquement, légalement des centaines d'accords internationaux conclus par ou au nom de l'Union, au profit de ses États membres, sur des sujets aussi différents que le commerce, l'aviation, la pêche ou la coopération nucléaire civile.

Nous devons maintenant construire un nouveau partenariat entre l'UE et le Royaume-Uni. Ce travail commencera dans quelques semaines, dès que les 27 États membres de l'UE auront approuvé le mandat de négociation proposé par la Commission européenne, fixant nos conditions et ambitions pour réaliser le partenariat le plus proche possible avec un pays qui restera notre allié, notre partenaire et notre ami.

L'UE et le Royaume-Uni sont liés par l'histoire, la géographie, la culture, des valeurs et des principes partagés et une forte croyance en un multilatéralisme fondé sur des règles. Notre futur partenariat reflétera ces liens et ces croyances partagées. Nous voulons aller bien au-delà du commerce et continuer à travailler ensemble sur la sécurité et la défense, des domaines où le Royaume-Uni a des expériences et des atouts qui sont mieux utilisés dans le cadre d'un effort commun. Dans un monde de grands défis et de changements, de troubles et de transition, nous devons nous consulter et coopérer, au niveau bilatéral et dans les principaux fora régionaux et mondiaux, tels que les Nations Unies, l'Organisation mondiale du commerce, l'OTAN ou le G20.

C'est peut-être un cliché, mais la vérité fondamentale est que les défis mondiaux d'aujourd'hui - du changement climatique à la cybercriminalité, au terrorisme ou aux inégalités - nécessitent des réponses collectives. Plus le Royaume-Uni est en mesure de travailler en étroite collaboration avec l'UE et avec des partenaires du monde entier, plus nous avons de chances de relever efficacement ces défis. Au cœur même du projet

de l'UE se trouve l'idée que nous sommes plus forts ensemble; que la mise en commun de nos ressources et de nos initiatives est le meilleur moyen d'atteindre des objectifs communs. Le Brexit ne change rien à cela, et nous continuerons de faire avancer ce projet à 27.

Ensemble, les 27 États membres continueront à former un marché unique de 450 millions de citoyens et de plus de 20 millions d'entreprises.

Ensemble, nous restons le plus grand bloc commercial du monde.

Ensemble, à 27, nous sommes toujours le plus grand bailleur de fonds en termes d'aide au développement au monde.

Nos partenaires peuvent être sûrs que nous resterons fidèles à un programme ambitieux et ouvert sur l'exté-

rieur - que ce soit sur le commerce et l'investissement, sur l'action climatique et le numérique, sur la connectivité, sur la sécurité et le contre-terrorisme, sur les droits de l'homme et la démocratie, ou sur la politique étrangère et de défense.

Nous continuerons à respecter nos engagements. Nous continuerons à respecter les accords qui nous lient à nos partenaires internationaux comme l'Accord entre l'Union européenne et les États d'Afrique, Caraïbe, Pacifique, et nous continuerons à développer des cadres de coopération multilatérale dans le monde.

L'Union européenne restera un partenaire de confiance. Un ardent défenseur des règles fondées sur le multilatéralisme, travaillant avec nos partenaires pour rendre le monde plus sûr et plus équitable.



Le gouvernement chinois a une pleine confiance et totale capacité de gagner la guerre contre le coronavirus

Récemment, Wuhan, ma ville natale, une ville moderne avec plus de 10 millions d'habitants, est retenu malheureusement par le monde entier en raison d'une grave épidémie causée par un nouveau coronavirus qui se propage en Chine et même dans plusieurs pays étrangers. Selon le dernier bilan du 31 janvier, on compte 9 829 personnes infectées, dont 213 décédées, 212 guéris. L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie est une urgence de santé publique de portée internationale. La Chine peut-elle contrôler l'épidémie? Beaucoup de gens s'inquiètent. Sous la direction directe du Président Xi Jinping, les gouvernements chinois à tous les niveaux et ses peuples, du niveau central au niveau local, sont mobilisés pour construire un système de prévention et de contrôle à tout azimuts, axé sur la ville de Wuhan et la province du Hubei où elle se trouve, et

prolongé à l'étendu de tout le pays. Afin d'empêcher la propagation de l'épidémie, des mesures décisives, résolues et efficaces ont été prises par les autorités chinoises, jusqu'à la fermeture de toute la ville de Wuhan. Les mesures se concentrent comme suivantes: traiter les patients avec tous les efforts, augmenter la capacité d'accueillir les patients, y compris la construction en 7 jours de 2 nouveaux hôpitaux spécialisés avec 2600 lits en total, mobiliser les forces médicales à travers le pays pour soutenir Wuhan, assurer les fournitures médicales et l'approvisionnement quotidien des citoyens dans la ville fermée, la contrôle quartier par quartier pour couper la propagation de l'épidémie. Bien que l'épidémie soit féroce, les mesures de prévention et de contrôle sont exécutées et avancées de manière scientifique, ordonnée et précise. Cette épidémie peut

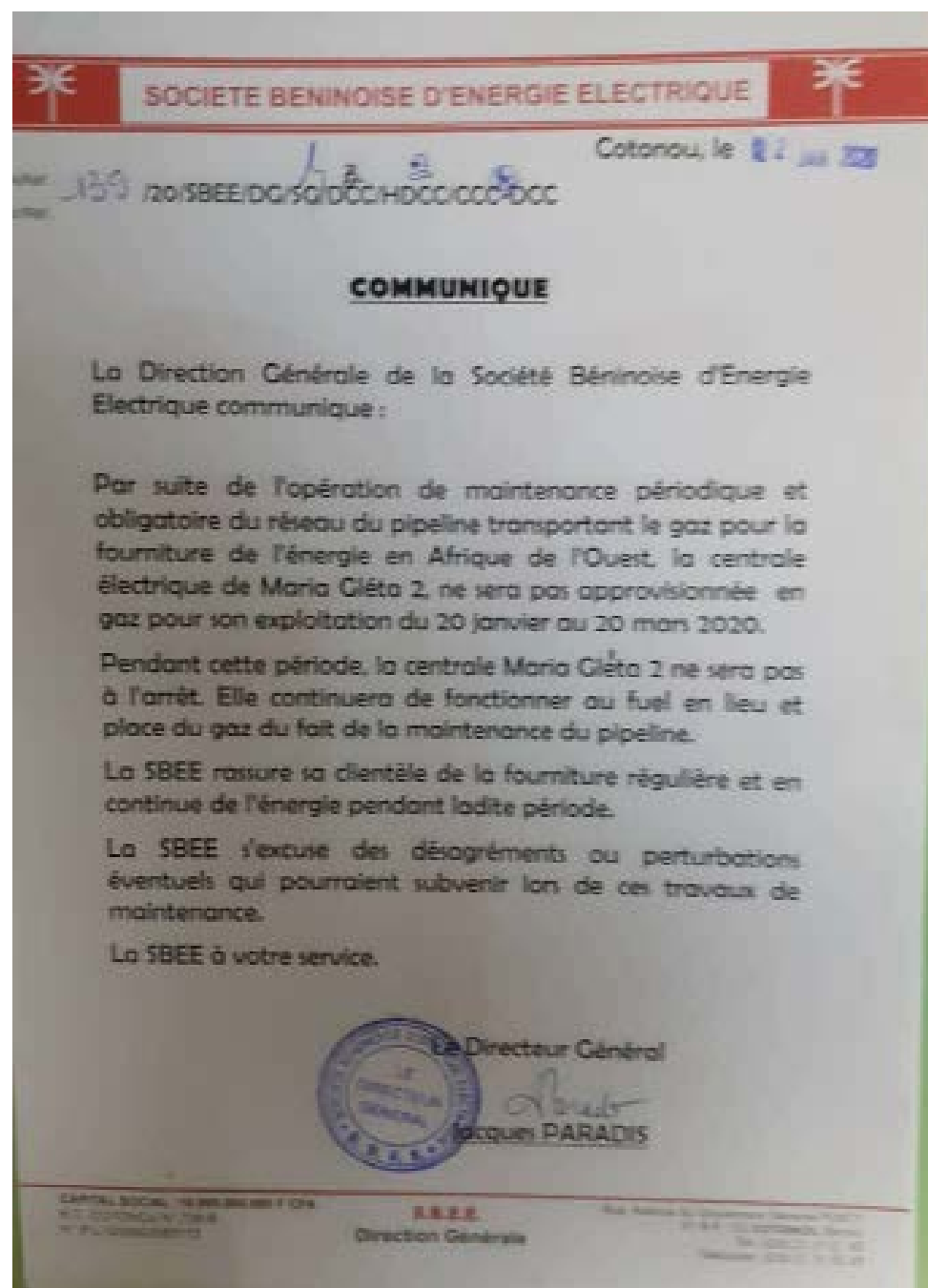
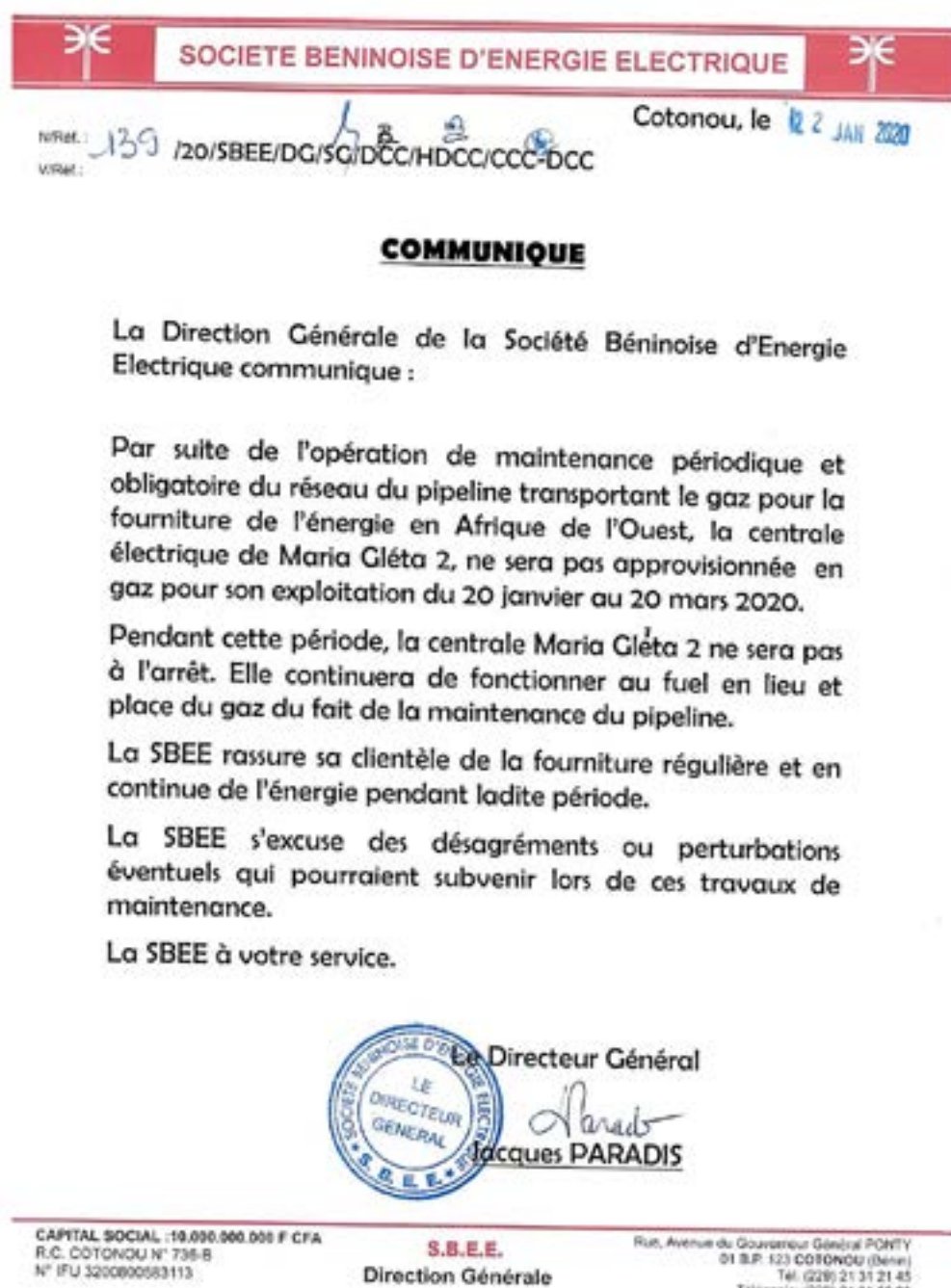
être défendue, contrôlée et traitée. Aucun pays dans ce monde ne peut prendre des mesures de telle ampleur et intensité en si peu de temps, aucun pays n'a telle capacité d'exécution, ni de mobilisation nationale et de l'action sociale. Ces mesures pertinentes obtiennent progressivement des résultats positifs, nous avons la pleine confiance et totale capacité de gagner cette guerre contre le coronavirus. En même temps, de manière très responsable, la Chine a mené une coopération internationale avec ouverture et transparence. Le gouvernement chinois a informé au premier moment l'OMS de la situation épidémique, l'a partagé des informations techniques et toute la séquence du génome du nouveau coronavirus. Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, a apprécié hautement les mesures prises par

le gouvernement chinois qui ont ralenti évidemment la propagation de l'épidémie à l'étranger, surtout grâce à ces mesures, aucun cas de mort n'est apparu à l'extérieur de la Chine jusqu'à maintenant. A l'heure actuelle, aucun cas infecté, ni de suspect n'est apparu chez les Chinois au Bénin, l'Ambassade a conseillé clairement aux Chinois ayant un antécédent voyage à Wuhan depuis un mois de suspendre le retour au Bénin. Je tiens à remercier particulièrement le gouvernement béninois et beaucoup d'amis béninois qui m'ont exprimé leur compassion et solidarité aux Chinois dans la lutte contre l'épidémie, cela reflète une fois de plus la belle tradition entre nos deux pays et deux peuples de se soutenir et s'entraider toujours. L'Ambassade de Chine travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement du Bénin pour lutter contre ce nouveau coronavirus.



COMMUNIQUE

Communiqué de la Direction Générale de Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) relatif à l'opération de maintenance du réseaux du pipeline transportant le gaz pour la fourniture de l'énergie en Afrique de l'Ouest.



Les performances de la nouvelle équipe de la Sbee

28.376 compteurs nouveaux abonnés prépayés et 6000 compteurs post-payés installés

La fourniture en gaz de la centrale thermique Maria-Gleta 2 d'une capacité de 120 MW et inaugurée le 29 août 2019 sera interrompue pour 60 jours. Et pour cause la société West African Gas Pipeline Company (WAPCO) va procéder à des travaux de raclage de ses conduits. Des travaux de maintenance qui font appel à des mesures hardies de la part de la Société Béninoise d'Énergie Électrique pour continuer à fournir l'énergie à ses abonnés.



La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) a organisé dans la matinée de ce mardi 21 janvier 2020 une rencontre avec la presse. Au menu des échanges conduits par son Directeur Général, Jacques PARADIS, les travaux de raclage du gazoduc exploité par West African Gas Pipeline Company

(WAPCO) et les performances de la SBEE sur les deux derniers mois. En effet, le Bénin, le Togo et le Ghana sont alimentés en gaz par une pipeline de la West African Gas Pipeline Company réalisée en haute mer et qui part du Nigeria. Ces travaux qui se sont de façon périodique et qui n'ont rien d'extraordinaire, ont pour

but de lancer un pic de gaz (picking), pour nettoyer les conduits des tartres et autres déchets, de repérer d'éventuelles fuites, et procéder à des réparations pour assurer la performance de la fourniture en gaz aux pays desservis. Les travaux ont démarré le 21 janvier 2020. Ils vont durer 60 jours. Dans ce délai, la fourniture en gaz de plusieurs centrales thermiques de la sous-région, dont Maria-Gleta 2 du Bénin sera interrompue. Pour faire face à la situation de maintenance de la WAPCO et continuer de fournir l'énergie électrique à ses abonnés, La SBEE a passé des contrats de livraison avec deux fournisseurs pour livrer le gaz en tant réel afin d'assurer le fonctionnement de la centrale Maria-Gleta 2 pendant les travaux de raclage. La nouvelle équipe de la SBEE a profité de cette sortie pour faire le point sur les performances réalisées à travers ses Directions Régionales sur la pose des compteurs en instance. Les

chiffres ont été présentés par le Directeur Commercial. Il en ressort que 28.376 compteurs nouveaux abonnés prépayés et 6000 compteurs post-payés ont été installés pour un impact de 34 000 clients, seulement entre novembre et décembre 2019, dans une stratégie d'occupation de terrain expliquée par

le Directeur Régional Littoral 1. La SBEE rassure que tous les compteurs encore en instance seront installés dans les prochains jours. Elle invite par ailleurs ses clients en instance à se rendre dans les agences pour consulter les listes des demandes de compteurs affichées et les programmations.



I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

II- Publi-rédaction

1- Textes proposés par l'annonceur

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo

Autre localité du Bénin

Afrique/Europe /Monde

Soutien

1 mois

☐ 10.000 F Cfa☐ 12.000 F Cfa☐ 15.000 F Cfa

3 mois

☐ 25.000 F Cfa☐ 30.000 F Cfa☐ 35.000 F Cfa

6 mois

☐ 45.000 F Cfa☐ 50.000 F Cfa☐ 55.000 F Cfa

1 an

☐ 80.000 F Cfa☐ 90.000 F Cfa☐ 120.000 F Cfa☐ 100.000 F Cfa

NOM OU RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

BOÎTE POSTALE : TÉL :

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON :

Ci-joint mon règlement d'un montant DE F Cfa à l'ordre de

BP

(Rép. du Bénin) - Tél.:

pour règlement par :

☐ Chèque☐ Espèces☐ Mandat-lettre

AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

CONSEIL & STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION & PRINT

GRAPHISME & INFOGRAPHIE - EVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB & DIGITAL - FORMATIONS

Le Bénin, l'enfant Chéri de la FIFA



Souvenez-vous, une semaine, jour pour jour, après son élection à la Fédération Béninoise de Football, Mathurin de Chacus a été reçu en Suisse par le président de la FIFA, l'Italo-Suisse Gianni Infantino. Une grande première pour un président de la Fédération Béninoise de Football d'être reçu 7 jours après son élection par le Patron du Sport mondial. On peut parler de record. Mieux, cinq mois plus tard, Gianni Infantino, le président de la Fédération Internationale de Football Association est arrivé à Cotonou. C'était le 10 janvier 2019. Une visite qui restera pour l'éternité dans les mémoires car en dehors du côté classique et protocolaire, le président de la FIFA, reçu d'abord par le président de la République Patrice Talon, puis par le ministre des Sports Oswald Homeky et le président de la Fédération Béninoise de Football Mathurin de Chacus, a fait de grandes promesses qui voient le jour un an après.

Ce jeudi 30 janvier 2020 à Zurich, la signature de la convention sur le football des jeunes et féminin est un signal fort qui matérialise et symbolise les liens d'amitié et de coopération entre

la FIFA et la Fédération Béninoise de Football dirigée par le président Mathurin de Chacus.

Autres temps forts de cette confiance retrouvée, c'est l'arrivée en décembre dernier à Cotonou des émissaires de la FIFA accompagnés de représentants de la Fédération Française de Football et de l'AFD. Clairement, le Bénin est le pays pilote du projet «Football for schools».

Il y a également le côté glamour et anecdotique qui rassurent. En Égypte, le président Gianni Infantino, après la qualification en quart de finale, a appelé Mathurin de Chacus pour féliciter cette prestation historique des Ecuireils face au Maroc, un des grands du continent.

On peut affirmer sans risque de se tromper que le Bénin est l'un des enfants chéris de la FIFA. Mathurin de Chacus est un homme crédible et Gianni Infantino a raison de lui faire confiance pour le développement du football béninois.

La Direction de la communication

La FIFA, la Fédération Béninoise et le gouvernement signent un accord sur le développement du football scolaire.

La FIFA et la Fédération Béninoise de Football (FBF) ont signé avec le Gouvernement de la République du Bénin une convention de coopération en vue de développer la pratique du football de base dans le pays, tant pour les jeunes filles que pour les jeunes garçons. L'accord historique, qui a été signé par le Ministre des Sports Oswald Homeky, le Président de la Fédération Mathurin de Chacus et le Secrétaire Général Adjoint de la FIFA Alasdair Bell, a comme objectif principal la mise en place d'un programme de classes sportives et un championnat de football scolaire.

« Cet accord est exemplaire, car il reconnaît le rôle majeur que le sport joue dans la société et démontre comment gouvernements et autorités sportives peuvent travailler main dans la main en faveur de la jeunesse. Nous sommes tous pleinement conscients du fait que la pratique du football dans le cadre scolaire permet non



seulement de nourrir des futurs talents, mais est également un facteur de promotion de la santé et un vecteur d'intégration et de cohésion sociale », a déclaré Alasdair Bell après la signature.

« Dans le cadre de sa tournée en Afrique l'année dernière, le président de la FIFA Gianni Infantino avait signé un memorandum d'entente avec l'État béninois et la FBF sur le sport à l'école. L'acte historique que nous venons de poser à Zurich est la concrétisation de l'œuvre entamée à Cotonou. Nous tenons à remercier la FIFA et son président pour leur soutien à la promotion, le développement et la vulgarisation du football en Afrique et dans

le monde », a déclaré le Président de la FBF Mathurin de Chacus.

En application de l'accord, le Ministère des Sports, la FBF et la FIFA s'engagent à soutenir le championnat scolaire du Bénin et à mettre en œuvre les différentes composantes qui permettront de lancer le programme de classes sportives, à savoir notamment l'adaptation des horaires de classes, l'aménagement de surfaces de jeux, la formation d'entraîneurs au sein du corps enseignant et la mise à disposition du matériel de football de base.

FIFA

Bénin/Gymnastique

Amdivie Kouhounha, la reine d'Afrique en gymnastique aérobic

Double championne d'Afrique en titre en gymnastique aérobic, Amdivie Kouhounha est une jeune étudiante en première année d'université à l'Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS). Gymnaste d'origine béninoise, elle est très tôt repérée par les techniciens de la Fédération Béninoise de



Gymnastique. Récupérer, entraîner et préparer à affronter les épreuves de la gymnastique, Amdivie se lance dans la gymnastique artistique à 11ans. Au fil du temps, elle impressionne par son génie d'athlète et rafle plusieurs médailles sur le plan national dans la catégorie junior. C'est dans cette même lancée qu'elle va en 2018, se faire remarquer aux Jeux Africains de la Jeunesse en Algérie avec 2 médailles en bronze. Aussi, au cours de la même année, Amdivie participe aux Championnats d'Afrique au Congo et revient au bercail avec une médaille en argent et 2 en or, d'où son titre de championne d'Afrique en titre en gymnastique aérobic. A la suite de cette gloire continentale, Amdivie va confirmer sa suprématie en championnat national en s'octroyant trois médailles en or dans différentes disciplines inscrites en championnat. Dans la fougue

des exploits, Amdivie atteint l'âge de 18ans et évolue désormais en catégorie Senior. Cette ascension en âge, n'enlève rien à sa détermination et à son désir d'atteindre le plus haut niveau. En septembre 2019, Amdivie participe de nouveau au championnat national et s'en sort entre autres avec une médaille en argent en aérobic. Actuellement, Amdivie Kouhounha poursuit avec des entraînements réguliers, afin d'affronter les prochaines compétitions nationales et internationales inscrites dans le calendrier de la Fédération Béninoise de Gymnastique.

Amdivie, une divine lumière de la gymnastique béninoise, à suivre de très près.

FEBEGYM

Séminaire sur le développement des infrastructures footballistiques en Afrique de Rabat:

La FIFA demande à la CAF l'organisation de la CAN

Elle entend aussi organiser un championnat des 20 clubs d'Afrique où chaque club qui souhaite participer doit avoir au moins 20million\$. 20 arbitres seront retenus chaque année et seront payés à hauteur de 2000\$. Si un arbitre ne donne pas satisfaction il sera remplacé par un meilleur que lui.

Le football féminin ne marche pas bien et la FIFA demande à la CAF de faire plus.

54 stades seront construits sur le continent et chaque

stade coûtera au moins 1milliard. Il appartient à chaque fédération de proposer son dossier.

Les pays du continent doivent mettre leurs stades en norme avant le démarrage des éliminatoires du mondial 2022.

La FIFA a constaté que beaucoup de stades ne répondent pas aux normes. La CAN tous les 4 ans a été aussi proposée à la CAF (Infantino créé la polémique dans le monde des médias)

Perfs Ecus

Steve Mounié double buteur cette semaine, Djigla décisif

Nos représentants ont encore livré de solides prestations sur les pelouses d'Europe. Certains ont connu la victoire avec leur équipe alors que d'autres ont dû se contenter de partager les points ou même perdre. Tout sur la performance des Écureuils évoluant en Europe.



France
Au pays de Kylian Mbappé, on disputait la 22^e journée du championnat de deuxième division. Cédric Hountondji et ses coéquipiers ont su battre Orléans 3 à 1. L'international béninois a disputé la totalité de la rencontre. Clermont est 5^e du classement. Sessi d'Almeida et Valenciennes sont allés arracher le nul, à la 87^e minute sur la pelouse de Rodez. L'Écureuil qui a disputé l'intégralité de la rencontre et ses coéquipiers ont longtemps couru après le score. Valenciennes se retrouve à la 7^e position de la Ligue 2. David Djigla entré à la 71^e minute du spectaculaire match qui opposait Niort au Paris FC, a délivré la passe décisive du 4^e but des siens. Malheureusement pour les Niortais, les Franciliens ont trouvé les ressources

pour égaliser dans le temps additionnelles. Score final 4-4. Niort végète à une inquiétante 18^e place. Allagbé Saturnin reste toujours à l'infirmerie.
En National, Djiman Koukou et le Red Star peuvent se mordre les doigts. Alors qu'ils menaient face à Dunkerque en infériorité depuis la 16^e minute, les Parisiens se sont faits rattraper dans les ultimes secondes de la partie. Un match nul qui ne les arrange pas dans l'optique de la montée. Le Red Star perd sa deuxième place et est quatrième.
Angleterre
Il n'y a plus de doute. Steve Mounié est en très grande forme. Même si son équipe a perdu sur la pelouse de Fulham (3-2), le

natif de Parakou titulaire a encore trouvé le chemin des filets. Soit la deuxième fois dans la même semaine. De bons augures pour la suite de saison. Malheureusement, ce but ne permet pas à son équipe de progresser au classement. Les Terriers sont 20^{es}.
Middlesbrough a été contraint au match nul sur pelouse par Blackburn (1-1). Rudy Gestede rentré à la 84^e minute n'a pu aider son équipe à remporter les points en jeu. Middlesbrough est 18^e de championship.

Turquie
En deuxième division turque, on a assisté à un choc entre Boluspor et BB Erzurumspor. Deux clubs dans lesquels évoluent deux internationaux béninois.

Moise Adilehou a répondu à l'appel en disputant les 90 min du match dans l'axe de la défense de Boluspor. Malheureusement, Mickaël Poté était absent de la feuille de match. Match nul entre les deux équipes (1-1) qui n'arrange personne.
90 minutes pour Fabien Farnolle en Super Lig. Toutefois le Yeni Malatyaspor a été défait sur la pelouse d'Alanyaspor. Le Yeni Malatyaspor est 10^e.
Allemagne

Dominé un match ne signifie pas qu'on va le gagner. Cebio Soukou et ses coéquipiers l'ont encore démontré ce vendredi. Avec 73% de balle, l'Arminia Bielefeld a survolé le match contre Erzgebirge Aue (ancien club du béninois) pour un triste 0-0. L'Arminia est toujours premier à 3 points du deuxième.

Monge BANKOLE

Le Bénin et la FIFA toujours plus proches.

Après sa très belle coupe d'Afrique des nations, le Bénin a entamé une nouvelle ère de son football. Les prémices de ce renouveau avaient déjà été aperçus avec la visite de Gianni Infantino au Bénin. Le président de l'instance mondiale du football était en visite le 10 janvier 2019. Un peu plus d'un an plus tard, les deux partis se font entendre encore avec la signature d'un partenariat.



la visite en décembre dernier d'une commission de la FIFA. À l'époque, les émissaires étaient accompagnés des membres de la FFF et de l'AFD. Par cet acte fort, le Bénin confirme ses bonnes dispositions qui plaisent à l'institution présidée par Gianni Infantino.

Avant d'entamer les éliminatoires de la prochaine coupe du monde, le Bénin est plus que jamais en grande progression. Il faut saluer le travail du ministre des sports et du président de la FBF.

Le 30 janvier 2020 dernier est devenu un jour particulier pour le football béninois. En effet, à Zurich, la Fédération Béninoise de Football (FBF) a signé Angleterre

une convention sur le football des jeunes et féminin. Le président de la FBF a lui-même représenté le Bénin à ce partenariat avec la FIFA. Cette signature fait suite à

Une récompense pour Steve Mounié !

Annoncé en France lors du mercato hivernal, l'international attaquant béninois Steve Mounié (25 ans, 16 matchs, 5 buts) a été finalement conservé par son club Huddersfield. Très peu utilisé, l'ancien nîmois reste très précieux pour les Terriers. Par cette occasion, il a été élu meilleur joueur du mois de Janvier dans son club par BWF. A l'occasion de la 30^e journée de Championship, équivalent de la 2^eme division anglaise, Huddersfield a été battu par Fulham, 3-2 avec le deuxième but inscrit par l'ex nîmois. Il a été nommé nommé Joueur

du mois de la Fondation Blue & White en janvier. L'attaquant a remporté le prix pour la première fois cette saison, battant Lewis O'Brien et Christopher Schindler qui ont récolté le reste des voix. Le joueur de 25 ans a été un élément clé de Cowley faisant quatre apparitions pour deux buts. L'international béninois a marqué son premier but du mois le jour du Nouvel An contre Stoke City et a marqué un autre de la tête pour donner aux Terriers les trois points en battant Hull City. Gaël HESSOU



Vitalor Ligue 2

AS Cotonou championne de la phase aller !



La phase aller de la Vitalor Ligue 2 vient de s'achever ce week-end. Les dix huit équipes du championnat sont fixées à l'issue de cette première partie de saison. AS Cotonou termine leader ex-aequo avec Cavaliers. Dynamique et Soleil, bon dernier occupent la zone rouge.

À Nikki, les cavaliers concèdent le nul face à une belle équipe de Hodio de Comè. Un faux pas dont n'en profite pas AS Cotonou. Ils sont tenus en échec en déplacement face à ASOS. Les Requins de l'Atlantique de leur côté enfoncent Dynamique en

s'imposant 2 buts à 1 à domicile.

Tous les résultats de la 17^{ème} journée de Vitalor Ligue 2.

--AS Police 2-0 Avrankou Omnisports
--Éternel 1-2 Dynamo Abomey
--Adjidja 1-1 Espoirs de Savalou
--Entente de Kandi 1-0 Tanekas
--AS Tado 1-1 Soelil à Lokossa
--Cavaliers 1-1 Hodio
--Zazira 1-0 Dadjè FC
--Asos 1-1 AS Cotonou
--Requins 2-1 Dynamique

Boxe

Ghislain Vodounhèssi perd son combat pour le titre de champion du monde WBO Global

Présent au Ghana, depuis le mardi 28 janvier 2020, Ghislain Vodounhèssi a perdu son combat contre Wasirou Mohamed au Bukom Boxing Arena. Le champion du monde WBA conserve sa ceinture.

Ghislain Vodounhèssi s'était montré confiant en conférence de presse ce jeudi. Il voulait remporter cette ceinture de champion du monde pour son pays, le Bénin. Sur le ring du Bukom Boxing Arena, ce vendredi soir, il a essayé d'allier les coups de poing aux paroles dites en conférence de presse. Malheu-

reusement pour lui, en face il avait un champion du monde. Bien préparé, le Ghanéen voulait à tout prix conserver sa ceinture.
Après de longs échanges de coup, c'est Wassirou qui gagne le combat et parvient à conserver sa ceinture de champion du monde WBO Global. Ghislain Vodounhèssi qui nourrissait l'ambition de remporter ce titre afin de représenter le Bénin aux États-Unis peut rentrer la tête haute. Il a fait ce qu'il a pu avec ses maigres moyens. Il est passé à côté de l'exploit.

Monge BANKOLE



Tradi-World musique.

Junior SEMÉ, un talent pour l'Afrique.

Artiste chanteur et acteur de scène, Junior SEMÉ, de part son talent musical séduit toute une génération.



De son vrai nom KPOVOUVOU Mensa, alias Junior SEMÉ un nom qui lui a été donné par les fans togolais car il était le plus jeune acteur d'un télé film joué entre 2006 et 2012. Un ancien collaborateur et associé du doyen King Mensah sur le plan musicale et très apprécié par les fans.

Le 27 Août 2017, lancement du 1er album "SEMÉLAND qui veut dire la terre fertile. Avec 10 titres. Chaque titre représente un élément nutritif pour le corps et l'âme de chaque homme qui savoure les morceaux de cet album. Les chansons sont en français, mina et fon sur l'album. Junior SEMÉ était sous la production et le management du feu Valentine Pleasure MEDEIROS. Depuis quelques temps il est dans l'auto produc-

tion avec plusieurs collaborations à son actif. " Je lance un double album cette année 2020, un album purement urbain et l'autre purement traditionnel ceci est le fruit de plusieurs collaborations avec les artistes du Bénin, du Burkina Faso, Niger et du Togo" dixit Junior SEMÉ

Les frères GUEDEHOUNGUE, Niéma, Olibig , Athias Lamouziki, AGBOTI Kékéli, Dez Altinos et King Mensah sont quelques-uns qui sont choisis pour la réalisation de cet album. "J'ai fait quelques tournées musicale en son temps dans la sous région et je compte relancer après le lancement de mon doublé" déclare l'artiste.

J'ai lancé le 14 janvier 2020, le premier tube culte de l'album à venir avec le titre Miawonou en mina qui veut dire " se réaliser" c'est aussi une invitation à l'accomplissement de soi. Une façon pour moi Junior SEMÉ de montrer aux fans, aux générations comment repousser leur limite afin qu'ils comprennent que la peur n'est qu'une excuse mais il faut plutôt dire non à une existence banale peut importe les coups de désespoirs. Car nous sommes une génération de résultats. A t-il ajouté.

Aristide ABIDJO

Rumba- Décalé

Dellah DK, l'artiste qui impressionne par son rythme

Dellah DK apporte une touche à la rumba décalé pour faire danser plusieurs générations. Son retour sur scène depuis un moment confirme que s'était un recule pour désormais mieux sauter.



Née en 1983 à Tsévié au Togo, Dellah Louise KLUTSE alias "Dellah DK", débute sa carrière artistique en 2005 par la Rn'B. Le titre ZO-FAYA, un featuring avec le burkinabè Masto-Flash, révèle la voix féminine au public du showbiz. Quelques années plus tard un 2eme featuring avec les Freakers, sur le titre "YONNUVI" en mina et en fonngbé. ce qui veut dire jeune fille en français, vient confirmer le talent de l'artiste. En 2010, l'artiste prend une pause musicale et ce n'est qu'en 2018 qu'elle revient sur scène avec le lancement d'un single culte en janvier 2019 baptisé "Mon Choix". C'est un titre qui parle d'une histoire d'amour d'un couple. Juste pour dire que l'amour vrai et sincère existe encore...

Après plusieurs prestations au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Bénin, l'artiste Dellah DK lance bientôt son premier album. Selon Yves DEMBOULA responsable de "Illarion Production" basé au Burkina Faso " cet album est composé de plusieurs rythmes , la rumba décalé, le zouk, le reggae etc... " Yves D . ajoute qu'après le lancement suivra la tournée musicale au Togo et dans la sous régions. " je suis prête à collaborer avec les autres artistes du Togo et d'ailleurs. Mon staff est là et je suis prête aussi. "Mon choix" c'est vous, je vous promets du bon et du propre en vous invitant à me soutenir les jours à venir."

Aristide ABIDJO

LUMEN le nouvel album de l'artiste AGBOTI Kékéli

Le premier clip du tube culte de l'artiste lancé.

Le nouvel album de l'artiste AGBOTI Kékéli fait son chemin. Le premier clip du tube culte " M'GBABIDJIO" réalisé par David ZOLÉ, enfin disponible.



Né le 8 Septembre à Tsevié Havé au Togo, AGBOTI Komlan Kékéli de son vrai nom est le fils du doyen de la musique togolaise AGBOTI Yao. Le jeune artiste fait ses premiers pas dans l'arène de la musique depuis le collège il se révèle au public lors des semaines culturelles au Togo. Après il poursuit une formation musicale pour se perfectionner. Après la formation il devient Un brillant Atakaku

Disque Joker " DJ ". En 2012 il sort son premier single dont le titre est retour à l'envoyeur ce qui lui permet de faire plusieurs featuring avec les artistes. Le 25 août 2019, le lancement de son premier album intitulé LUMEN ce qui veut dire lumière avec 13 titres dont 2 featuring. Un avec son père AGBOTI Yao sur le titre mahoulette. Ce titre parle du respect d'un enfant et la bénédiction du père pour son fils. le 2e featuring

avec Athias Lamouziki invite à la joie, à la danse et au plaisir. Le titre est Yépélélé. En 2015 il a été sacré meilleur Disque Joker DJ du Togo "J'ai été nominé 3 fois au ALL MUSIQUE AWARDS AU TOGO" c'est une grâce et fruit d'un travail sans répit. Déclare AGBOTI Kékéli Soulignons qu'il chante la paix, l'amour, la joie, le pardon, le respect l'espoir et la persévérance. Un clip tube et culte de LUMEN réalisé de main de maître par David ZOLÉ le réalisateur des clips de l'artiste a été lancé le samedi 11 janvier au Togo. Selon le manager de l'artiste Kikilerasta ZOLÉ, une tournée dans la sous région est en cours juste après la fin des tournées au Togo. Le Ghana, la côte d'Ivoire, le Nigeria, le Burkina, le Sénégal et le Bénin seront les prochaines destinations du staff et de l'artiste. Enfin il invite chacun à consommer LUMEN afin que rayonne la lumière en tous. Notons que l'artiste est attendu avec plusieurs autres artistes à AVÉ-DJI Carrefour Y, ce vendredi 31 janvier 2020 à 16h, dans le cadre du campagne de la paix, afin que se déroule l'élection présidentielle avec ZERO VIOLENCE dans le concept" MERCI POUR LA PAIX" avec son nouveau tube " M'GBABIDJIO" qui exhorte au pardon, la patience et la paix.

Aristide ABIDJO

Culture et tourisme

Le Black History Month Africa célèbre l'homme noir au cœur du développement

L'évènement sera célébré en Afrique et particulièrement au Bénin dans dix (10) jours très exactement, soit du 1er au 29 février 2020. Le Black History Month Africa (BHMA) ou en Français, le Mois de l'histoire des noirs en Afrique, est une initiative portée sur le continent noir par l'ONG Africa Mondo. L'objectif est de restaurer la dignité des peuples noirs.

En Afrique, c'est un évènement inédit. Mais aux Etats-Unis où elle a vu le jour, l'initiative perdure depuis 50 ans. Elle est célébrée chaque année pendant tout le mois de février. En l'honneur notamment à deux présidents américains, nés dans ce mois et qui ont une importance particulière pour les afro-américains. Il s'agit notamment de Georges Washington et Ronald Reagan. Cette année, la promotrice de l'ONG Africa Mondo qui a toujours été activement impliquée dans l'organisation du Mois de l'histoire des noirs au Canada, a décidé de ramener l'évènement au sein du continent d'où étaient déportés les noirs. Le BHMA est donc un évènement hautement symbolique qui connaîtra une connotation particulière au Bénin, compte-tenu de l'histoire d'amour qu'entretient sa Coordinnatrice avec la terre béninoise. Méline Seymour se sent en effet beaucoup plus béninoise que Gadeloupéenne. Pour la Coordinnatrice du BHMA, le Bénin a une histoire toute particulière avec les afro-descendants de sa trempe. C'est pourquoi à l'origine, l'ONG Africa Mondo fut d'abord créée en territoire béninois, avant d'être étendue au Canada et progressivement dans plusieurs pays africains. L'initiative qu'elle (l'ONG) porte se veut être un instrument unificateur de la diaspora noire afin que celle-ci puisse apporter sa contribu-



tion au développement du continent. Ainsi, du 1er au 29 février prochain, plus de 500 participants venant d'horizon divers sont attendus dans la commune d'Abomey-Calavi pour cette première édition du Mois de l'Histoire des Noirs en Afrique. La conférence inaugurale de l'évènement a lieu le 1er février à l'embarcadère d'Abomey-Calavi. Toute une série de manifestations est prévue au cours du mois dans les locaux de l'ONG Africa Mondo à ZOPAH mais aussi à l'embarcadère d'Abomey-Calavi. Il s'agit entre autres des expositions artistiques et agroalimentaires, des animations diverses et de nombreuses Conférences. Le village économique et touristique du BHMA restera animé tout le mois. Black Hystory Month Africa reste donc

une commémoration d'envergure internationale qui se déroulera simultanément au Canada, aux Etats-Unis et pour la première fois en Afrique (Bénin, Sénégal, Cameroun, Burkina-Faso, les Comores...) Trois grands RDV sont à retenir de tous : il s'agit de la conférence inaugurale le 1er, de la soirée de récompense et distinction des bâtisseurs de l'Afrique le 24 et de la deuxième édition du concours international Femme noire inspirante le 29 février.



Geek

BENIN

- ◆ WEB-COMMUNICATION MEDIAS
- ◆ STRATEGIES - MARKETING
- ◆ PRODUCTION D'EMISSIONS
- ◆ CONCEPTION GRAPHIQUE

- ◆ EDITION - IMPRIMERIE
- ◆ EVENEMENTIEL
- ◆ SERVICE D'ACCUEIL
- ◆ FORMATIONS



97 08 68 65
95 81 40 65

Soyons dans l'ère du temps